



Sepx Info - Juin 2022- numéro 27

Le mot de la Maire

Après la pandémie à la COVID 19 (dont nous ne sommes pas complètement sortis), c'est la guerre aux portes de l'Europe qui fait rage. La Russie a déclaré la guerre à l'Ukraine entraînant des situations dramatiques pour des millions d'Ukrainiens.

Nombre de Sepxois ont répondu présents à l'appel de la solidarité ; je les en félicite. Notre Présidente de Région, Carole DELGA nous remercie (ainsi que les 80 autres partenaires) pour les divers dons déposés à la Maison de la Région à St Gaudens qui ont complété le convoi humanitaire régional (16 véhicules) qui a quitté Toulouse le 12 mars dernier vers la Pologne. La municipalité a, quant à elle, fait un don de 1 000 € à la Croix Rouge.

Un an après ... Les derniers mots d'espoir du SEPX INFO N° 26 se réalisent !

Nous pouvons depuis quelques semaines profiter d'une réglementation bien plus favorable à de possibles rassemblements. Baptême, mariage, anniversaire et autres manifestations familiales ont déjà animé nos salles communales !

C'est donc avec beaucoup de joie et d'enthousiasme que nous vous annonçons la programmation d'évènements festifs sepxois comme le traditionnel repas « chasseur » du feu de St Jean le 25 juin et l'incontournable paella pour la fête locale des 14 et 15 aout.

La municipalité ouvrira les portes de la maison des associations pour un buffet froid le 14 juillet à midi ; des tracts spécifiques à chaque évènement vous seront distribués. Nous ne manquerons bien évidemment pas de respecter toutes les mesures nécessaires au maximum de sécurité sanitaire lors de nos retrouvailles.

Enfin, chers administrés, Mme PERNY Sandrine occupe les fonctions de secrétaire de mairie depuis le début de l'année (pour le plus grand soulagement de votre Maire !) ; elle vous accueille tous les mardis de 14h à 18h. Les adjoints et moi-même assurons une permanence le jeudi de 16 h à 18 h.

Sepxaises, Sepxois prenez soin de vous et au plaisir de se revoir donc très vite !

LES TRAVAUX SUR NOTRE COMMUNE

Maison des associations



Les travaux d'aménagement de notre maison des associations sont désormais terminés ; cette salle a été mise à disposition dès septembre 2021. Elle est un lieu privilégié pour permettre à nos associations d'exercer leurs activités respectives et promouvoir les rencontres conviviales. N'hésitez pas à vous renseigner à la mairie pour toute demande particulière.

Les chasseurs de l'AICA, plus particulièrement de notre ACCA et leur présidente Stéphanie Chevillard remercient la municipalité pour la mise à disposition d'un espace dédié à leur association pour la découpe du gibier.

Il est toutefois regrettable que le sol de la terrasse couverte soit déjà souillé par des traces de pneus après des dérapages à vélo ou moto.

Rénovation de la bascule municipale - Fleurissement village

Nous remercions les bénévoles qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour rénover la bascule et ainsi sécuriser à nouveau ce site tout en entretenant le patrimoine de notre village.



Un grand merci également aux jardiniers(es) soucieux de l'embellissement et de l'entretien des parterres devant l'église et des nombreux points fleuris.



Installation de la fibre optique

Le déploiement de la fibre optique a débuté sur notre commune en mars : il s'opère d'une part par voie souterraine dans le centre du village (effacement du réseau) et d'autre part par voie aérienne pour le reste des points à desservir de la commune. Ces travaux sont l'occasion de rappeler aux propriétaires de parcelles hébergeant des poteaux téléphoniques l'existence d'une servitude d'élagage : le propriétaire d'un terrain doit assurer le débroussaillage, la coupe d'herbe, l'élagage et l'abattage des arbres lorsque cela est nécessaire afin de prévenir l'endommagement des équipements du réseau téléphonique et l'interruption du service.

Néanmoins, la mairie s'oppose actuellement à la mise en place d'une quarantaine de nouveaux poteaux pour relier la commune d'Aulon à l'armoire centrale de gestion de la fibre optique implantée à Sepx : l'équipe municipale souhaite inciter les organismes en charge du déploiement de la fibre à privilégier les infrastructures du réseau téléphonique d'ores et déjà existantes sur la commune d'Aulon.

Projet d'implantation d'un pylône de radiotéléphonie: « l'après antenne »

Suite à la signature par Madame la Maire d'un arrêté d'opposition à la déclaration préalable de travaux relative à l'implantation d'un relai de radiotéléphonie le 13 avril 2021, la mairie n'a reçu aucune sollicitation de la part de la société depositaire de cette déclaration. De plus, l'arrêté ministériel du 20 octobre 2021 par modification de l'annexe de l'arrêté du 23 décembre 2019 retire notre commune de la liste des communes à couvrir en « 4G FIXE ». L'équipe municipale reste néanmoins vigilante quant à tout nouveau projet d'implantation de telles infrastructures sur notre commune.

SECHERESSE

Malgré la réclamation de la mairie, l'Etat dans son arrêté ministériel du 27 juillet 2021 n'a pas reconnu SEPX comme commune en état de catastrophe naturelle : « mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation de sols du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020. » La reconnaissance aurait pu permettre à certains d'entre nous la prise en charge par nos compagnies d'assurance respectives des réparations de dommages (fissures...) dans les habitations ou autres bâtiments.

Il est toutefois à préciser que le rejet de notre demande est motivé, argumenté par des études météorologiques et extraits cartographiques détaillés.

DU COTÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAGIRE GARONNE SALAT (3CGS)

Organisation de la collecte des ordures ménagères : du changement en vue

La collecte des ordures ménagères en porte à porte en bacs individuels ou en poches posées à même le sol va disparaître : un système de collecte en bacs collectifs sera mis en place à partir du 1^{er} janvier 2023 sur l'ensemble du territoire de la 3CGS (voir annexe).

Sur notre commune, cela passera par la mise en place de bacs collectifs sur une vingtaine de sites définis en concertation avec la mairie.

Dans sa dixième édition du Mag', la CGS rappelle par ailleurs les enjeux liés au tri de nos déchets et nous incite à adopter de bons réflexes.

Maison départementale de Saint Martory

Une Maison départementale de proximité a été inaugurée le 13 avril dernier à Saint-Martory par le Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne Mr Georges MERIC.

Ce lieu de proximité souhaité par le conseil départemental est ouvert au public les lundi, mardi et mercredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. C'est un lieu d'information, d'accompagnement (aide aux démarches administratives, relai des services départementaux...) et de médiation numérique (poste informatique en libre-service, aide personnalisée...).

Nouveau fonctionnement du Service d'Accompagnement d'Aide à Domicile

Depuis début avril 2022, la nouvelle organisation du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) a acté le recentrage des missions principales à Mane, tout en conservant un système de permanences à Saint-Martory, essentiellement pour les agents et les familles.

L'accueil téléphonique reste inchangé : tous les jours (8h30-12h30/13h30-17h Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi. 8h30-12h30 le Jeudi). Une permanence physique est prévue à Saint Martory le lundi et mercredi.

Solidarité en Cagire Garonne Salat

Le 26 avril 2022, devant une assemblée nombreuse et en présence du Président Arcangeli, le collectif citoyen en faveur de l'accueil des réfugiés ukrainiens qui s'est organisé depuis le 7 mars à Mazères-sur-Salat a décidé de créer une association : Solidarité en Cagire Garonne Salat.

L'objectif de l'association est d'organiser des activités à but humanitaire, l'action première étant l'accueil des familles ukrainiennes sur le territoire, l'aide aux personnes et aux collectivités locales qui mettent à disposition un hébergement, la collecte de mobiliers, de denrées alimentaires, de produits d'hygiène...elle se réunit tous les mardis soirs à Mazères.

DANS NOS ECOLES

Les effectifs prévisionnels de notre RPI pour la rentrée prochaine sont en légère augmentation ; 86 enfants dont 11 Sepxoix seront répartis sur les 4 classes.

M. SANSUC, appelé sur d'autres activités, n'a pas souhaité renouveler la convention annuelle qui le liait avec les communes (sièges d'écoles) concernant l'élaboration et le portage des repas scolaires chauds cuisinés quotidiennement. Les maires et les parents d'élève travaillent sur les différentes possibilités de livraison et d'origine des repas de la cantine pour la prochaine rentrée.

« A VOTÉ » : LA PREMIÈRE !

Les élections présidentielles ont été l'occasion pour cinq jeunes citoyens sepsois de voter pour la première fois : Ophélie Combret, Juliette Saint-Blancat, Léo Cassagne, Clément Fourtanier et Flavien Larroque. Félicitations à tous pour l'accomplissement de ce geste citoyen et Rendez-vous donné pour les prochains scrutins !

NOS JOIES ET NOS PEINES

Nous accueillons avec joie de nouveaux Sepxois et Sepxoises : Mr BEAUME et Mme CARON, 95 route de Latoue.

Nous adressons tous nos vœux de bonheur à Virginie SALERNO et Alexandre VASSEUR qui se sont dit « OUI » devant Mme La Maire le 28 mai. Ils sont les nouveaux propriétaires depuis janvier de la maison de notre amie Marie José NOBLES.

Félicitations à Aurélien COURSAULT et Céline LACABANNE pour l'arrivée dans leur foyer de Gabriel et Raphaël, jumeaux nés le 7/9/2021. Avec nos plus amicales pensées aux grands-parents paternels Evelyne et Michel.

LA BELLE AVENTURE POUR NOTRE AMI SEPXOIS

A nouveau cette année, les couleurs de notre village sont portées sous les feux des projecteurs en ce 1^{er} mai. En effet, bon nombre de journalistes relatent le paisible périple de 17 km de cinq cents brebis, guidées par notre berger Sébastien Natale dit « Moïse » entre Villeneuve-lès-Bouloc et Launaguet.



Crédit M Verdot

Cette transhumance particulière est une opération d'éco-pâturage entre les communes de Bouloc, Launaguet et L'Union, soutenue par le conseil départemental de Haute-Garonne.

OUVERTURE GITE DE FRANCE 4 ÉPIS OU CHAMBRES D'HOTES ; "LA MAISON DES 3 CHOUETTES"



Carole et Eric fréquentent Sepx depuis une quinzaine d'années maintenant, ayant pour habitude de passer chaque année quelques semaines en famille à l'approche du 15 Août. Au hasard d'une rencontre en 2016, ils font l'acquisition de cette ancienne ferme commingeoise. En Juin 2020 les travaux de rénovation débutent. Il aura fallu 18 mois de travaux pour réhabiliter l'ensemble du bâtiment, aménager les extérieurs et finaliser l'implantation d'une piscine.

C'est en débutant les gros travaux de rénovation que fut découverte une nichée de Chouette Effraie, 3 petites boules blanches au chaud d'une vieille cloison, que Carole et Eric nous ont la chance de voir grandir et quitter le nid un bon matin de l'été 2020. La Maison des 3 Chouettes était née !

D'une capacité de 8 voyageurs, en location gîte (ou en chambres

d'hôtes suivant la période c'est avec beaucoup de joie et d'excitation que Carole et Eric souhaitent participer à la vie du village de Sepx, en offrant à leurs clients confort, quiétude et dépaysement face à la chaîne des Pyrénées.



La Maison des 3 chouettes, 322 chemin du cap Labatut (maison3chouettes.fr).

Ce nouvel établissement, vient enrichir sur Sepx, l'offre d'hébergement touristique existante avec le Gîte de la Grangette et ses 4 chambres colorées où vous accueillent M. et Mme LAUDE. Nous apprenons également l'ouverture au 81 rue du Bourg par M. et Mme VANDERHAEGHE d'un meublé de tourisme de 3 pièces « Villa bijou » ou chambre d'hôte.

Tous nos encouragements et meilleurs vœux de réussite à ces entrepreneurs.



La Grangette



Villa Bijou

Bouger à Sepx !

Rock'n en roll attitude !

Mr BEAUME et Mme CARON vous proposent tous les jeudis soir à partir de 20h30 un rendez-vous dansant à la salle des fêtes sur des airs de rock and roll ! Merci à eux pour cette belle initiative et n'hésitez pas à vous y retrouver nombreux.

Du nouveau au comité des fêtes de Sepx

L'assemblée générale du comité des fêtes s'est tenue le 13 mai. Les participants étaient peu nombreux mais l'on se félicite de l'élection d'un nouveau bureau. Nous tenons à remercier tous les membres du précédent bureau et particulièrement René Lannes qui conclut sa présidence par le passage du flambeau à cette nouvelle équipe et à son nouveau président Rémi Saint-Blancat.

Le retour de plusieurs temps forts est annoncé avec la célébration du feu la Saint Jean le 25 juin et la fête du village les 14 et 15 août 2022.

Nous souhaitons le meilleur à cette nouvelle équipe motivée et souriante dont la bonne humeur laisse entrevoir à nouveau de beaux rassemblements conviviaux dans notre village.

Et pour rappel, les rendez-vous à ne pas manquer !

La gymnastique douce du lundi soir 17h15 - 18h15

Contact Cloé : 06.33.65.31.16

Les cours de yoga : le lundi de 10h00 à 11h15 ; le mardi et le mercredi de 18h30 à 19h45

Contact Sandy : 07.67.57.07.58

Séance de sophrologie le mardi matin de 10h30 à 11h30

Contact Sophie BONAUD : 07.87.26.45.66

Et toujours le joyeux rassemblement des couturières le lundi après-midi et les balades pédestres du vendredi matin.



LE 1^{ER} JANVIER 2023 VOTRE SYSTÈME DE COLLECTE ÉVOLUE

Pour **réduire** notre impact environnemental, **améliorer** les conditions de travail des agents et **harmoniser** l'ensemble du territoire.

Un nouveau mode de collecte des OM va être déployé progressivement sur la Communauté de communes Cagire Garonne Salat à compter du 1^{er} Janvier 2023. Suite à une étude de territoire, il a été décidé de mettre en place une collecte par bacs collectifs pour les ordures ménagères (OM).

Comme toutes les communes du territoire collectées en porte à porte, votre commune est concernée par cette organisation. C'est pourquoi vous avez pu voir ces derniers jours des aménagements sur les futurs points de collecte.

POURQUOI DES BACS COLLECTIFS ?

Sur notre territoire, différents modes de collecte des déchets sont en place actuellement : collecte en porte à porte en bacs individuels, poches posées à même le sol, bacs collectifs ... Afin d'harmoniser cette situation, c'est un système de collecte par bacs collectifs qui a été choisi.

LES ENJEUX DE CE NOUVEAU MODE DE COLLECTE SONT MULTIPLES :

HARMONISER la collecte sur l'ensemble du territoire pour une égalité de service entre les usagers

AMÉLIORER LA SÉCURITÉ au travail des équipes de collecte en favorisant la prévention des risques professionnels et la sécurité routière

Recommandation R437 du 16/05/2008 de la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés.

CONSERVER UN SERVICE DE PROXIMITÉ ET DE QUALITÉ en permettant des dépôts facilités pour les OM et en améliorant la propreté sans sac de déchets posés au sol dans les rues.

RÉDUIRE LES COÛTS de fonctionnement en optimisant les tournées.

LIMITER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL grâce à une réduction des points d'arrêts.

MAÎTRISER LE COÛT GLOBAL du service déchets dans un contexte d'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP). Cette taxe payée par tonne de déchets enfouis va passer de 25€/t en 2020, à 65€/t en 2025, occasionnant un surcoût de près de 200.000€ pour le service.

S'INSCRIRE dans le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés.

COMMENT ?

CONCERTATION

Sur chaque commune, un travail de terrain a été réalisé en concertation entre la mairie et les services communautaires afin d'identifier les meilleurs emplacements potentiels sur le domaine public, conciliant les besoins des habitants et ceux du service collecte.

PROXIMITÉ

Ces points sont situés à proximité des habitations. Une phase test de deux mois démarrera fin 2022-début 2023. Elle permettra de juger la qualité des emplacements sélectionnés et le bon dimensionnement des conteneurs. Les autres modes de collecte, sacs et bacs individuels, ne seront plus effectués.

24H/24 ET 7J/7

Ce système permet de gagner en confort en utilisant les bacs collectifs à n'importe quel moment sans se soucier des jours de ramassage ou des jours fériés (idéal pour les départs en vacances) L'entretien des points de regroupement et des bacs sera assuré par les services techniques de la communauté de communes.



LES CONSIGNES DE TRI DOIVENT CONTINUER À ÊTRE RESPECTÉES